

Les Premières Nations et le cancer : *une crise imminente*

Présentation destinée au
Partenariat canadien contre le
cancer

Mars 2009



Personne-ressource :

Melanie Morningstar mmorningstar@afn.ca

Tracy Tarnowski ttarnowski@afn.ca

Aperçu



- Renseignements importants sur les Premières Nations
- Situation des Premières Nations dans le domaine du cancer
- Accès à la lutte contre le cancer
- Améliorations
- Priorités

Qui sommes-nous?



- Le plus grand groupe autochtone au Canada reconnu par la Constitution
- L'Assemblée des Premières Nations (APN) est l'organisation nationale qui représente les Premières Nations au Canada
- Les Premières Nations comptent près d'un million de citoyens répartis dans 633 communautés de Premières Nations, situées en régions rurales et urbaines
- 62 % des citoyens des Premières Nations habitent dans les réserves et 38 % à l'extérieur

Population des Premières Nations



- Plus de 50 % des citoyens ont moins de 23 ans.
- La population augmente près de trois fois plus rapidement que la population canadienne.
- 60 % des communautés comptent moins de 500 habitants
- 60 % des communautés sont éloignées
- Plus de 60 langues

Au sujet de l'APN



- Chefs en assemblée
- Comité exécutif
 - Chef national, 10 Chefs régionaux, présidents de 3 Conseils (aînés, femmes, jeunes)
 - Les Chefs régionaux sont responsables de portefeuilles consacrés à des thèmes importants
- Secrétariat de l'APN
 - Comité exécutif et personnel
- Comité des Chefs sur la santé (CCS)
- Réseau national des techniciens de la santé des Premières Nations (RNTSPN)

Les Premières Nations et les soins de santé



- Les services et programmes de soins primaires et de santé publique sont financés par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI).
- Les niveaux secondaire et tertiaire de soins sont délivrés par les provinces et territoires dans des installations situées à l'extérieur des communautés.
- Les gouvernements des Premières Nations exercent une certaine compétence dans la prestation des services de santé.
- Les services de santé non assurés fédéraux concernent le remboursement des médicaments, des fournitures médicales et du transport pour raison médicale.

Situation des Premières Nations dans le domaine du cancer



- Difficile à déterminer.
- Peu de recherches concernant les Premières Nations.
- Les études connues indiquent que la prévalence du cancer augmente plus rapidement parmi les Premières Nations que dans l'ensemble de la population.
- Au Canada, le cancer est la troisième cause de décès parmi les citoyens autochtones.
- Le cancer est la première cause de décès parmi les Premières Nations.



Facteurs de risque de cancer

- Les facteurs de risque qui affectent les PN sont les mêmes que pour toute autre population.
 - 60 % des citoyens sont concernés par les facteurs suivants: tabagisme, peu d'activité physique, taux d'obésité élevé, diabète, approvisionnement limité en aliments frais
- Les PN sont particulièrement vulnérables face à ces facteurs de risque en raison des conditions socioéconomiques suivantes :
 - Mode de vie
- Facteurs socioéconomiques
 - Faible revenu, taux de chômage élevé, absence d'éducation, piètres conditions de logement, eau potable de mauvaise qualité, pauvreté
- La durée de vie est moindre parmi les Premières Nations.

Accès à la lutte contre le cancer



- 2006 – L'APN a été invitée à donner des renseignements pour la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer.
- 2007 – L'APN a coordonné des plans stratégiques par l'intermédiaire de soumissions régionales.

Accès à la lutte contre le cancer - Rétroaction régionale



Trois domaines prioritaires ont été cernés :

1. la nécessité d'obtenir des renseignements précis et complets;
2. axer les efforts sur les patients et l'accès équitable;
3. dépistage et prévention parmi la population

Accès à la lutte contre le cancer

- Le milieu canadien de la lutte contre le cancer



- De nombreux intervenants, organismes de lutte contre le cancer locaux et groupes de population
- Possibilités de collaborations, de partenariats et de liens
- Des partenariats stratégiques aux niveaux régional et national pour mieux servir chaque patient des Premières Nations et sa famille

Améliorations



- L'APN a confié le dossier du cancer parmi les Premières Nations à deux personnes.
- Participation aux réunions du Comité consultatif du Partenariat canadien contre le cancer (PCCC)
- Participation aux réunions du Comité des membres du Réseau d'action de lutte contre le cancer
- Des travaux du PCCC et de la DGSPNI sont en cours.

Considérations



- Le gouvernement fédéral doit honorer son obligation fiduciaire de répondre aux besoins en soins primaires des Premières Nations.
- Le cancer constitue une crise imminente parmi les communautés des Premières Nations. Nous devons nous préparer.
- Toute recherche concernant les Premières Nations doit respecter les principes de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession).
- Il est encore possible de mieux lutter contre le cancer parmi les Premières Nations en mettant en œuvre des mesures de prévention et de dépistage précoces (Turner, 2009).

Principales priorités de l'APN



- Sensibiliser davantage les citoyens à la menace du cancer.
- Obtenir une meilleure évaluation de la situation et des besoins des Premières Nations dans le domaine du cancer.
- Établir des relations avec les principaux organismes de lutte contre le cancer et favoriser la participation des Premières Nations.
- Faire entendre la voix des Premières Nations dans toutes les organisations.

Principales priorités de l'APN (suite)



- Établir des liens solides et mettre sur pied des réseaux de personnes-ressources des Premières Nations aux niveaux régional et communautaire (survivants, patients, professionnels en santé, chercheurs, etc...).
- Renforcer les moyens de lutte contre le cancer au niveau régional parmi les Premières Nations.
- Renseigner les autres intervenants sur les Premières Nations et leurs préoccupations liées au cancer.

Dernières réflexions...



- *L'APN est déterminée à mettre en évidence la question du cancer afin d'entraîner un changement de politique qui améliorera la qualité de vie des citoyens des Premières Nations atteints de cette maladie et qui permettra de diminuer le nombre de cas parmi les Premières Nations.*

Merci



Assemblée des Premières Nations

473, rue Albert, bureau 810
Ottawa (Ontario) K1R 5B4

Téléphone : 613-241-6789

Sans frais : 1 866 869-6789

Télocopieur : 613-241-5808

Site Web : www.afn.ca